



Marcoussis le 26 juin 2010

Le 8è Forum Mondial du Développement durable lance un appel pour un rôle accru des territoires et de la coopération décentralisée pour un modèle de développement citoyen et équitable

Pendant trois jours à Marcoussis dans l'Essonne, les collectivités territoriales, les meilleurs spécialistes des questions de développement et les représentants de la société civile se sont rencontrés dans un vaste dialogue sur les questions clés du développement - agriculture, ressources naturelles, énergie, financements - avec un regard tout particulier et novateur sur les territoires.

Co-organisé par Passages et le Conseil Général de l'Essonne, en présence de représentants politiques, académiques et de la société civile de plus de 15 pays, notamment d'Afrique, d'Asie et des Amériques, le Forum Mondial du Développement durable a lancé un appel pour un rôle accru des territoires et de la coopération décentralisée et en faveur d'un développement durable à la fois social, économique et équitable .

Le Forum Mondial du Développement durable a lancé dans une déclaration conclusive un appel mettant l'accent sur cinq scénarios alternatifs pour une croissance durable.

I. L'agriculture de proximité doit vivre.

Le paradoxe alimentaire : l'agriculture est la première activité économique de l'humanité occupant 40% de la population mondiale, elle subvient aux besoins nutritionnels de plus de 5 milliards d'habitants.

Toutefois, 1,1 milliard d'habitants (dont 800 millions de paysans pauvres) souffrent aujourd'hui de la faim, soit le chiffre le plus élevé depuis 1970 en raison, d'une part, de la flambée des prix alimentaires provoquée par des mouvements spéculatifs et, d'autre part, de l'augmentation de la pauvreté .

Le passage à 9 milliards d'habitants à l'horizon 2050 sera entravé par la raréfaction de certaines ressources : eau, sols et énergie. Certes, l'agriculture moderne permet d'obtenir dans certaines terres des rendements allant jusqu'à 500 fois ceux des petites exploitations traditionnelles et permettre d'apporter des solutions au combat contre les famines, mais en appauvrissant les sols, et de nouvelles évolutions comme l'acquisition foncière transnationale à grande échelle, l'introduction non contrôlée des semences OGM brevetées, la concurrence entre l'agriculture alimentaire et énergétique paraissent davantage des menaces que des opportunités pour l'agriculture durable.

L'agriculture paysanne et locale doit être protégée et doit pouvoir coexister avec l'agriculture mondialisée de plus en plus soumise aux mouvements erratiques et spéculatifs du marché agro-alimentaire. Sans renoncer au progrès technique socialement maîtrisé, le FMDD lance un appel mondial aux gouvernements, aux collectivités et aux territoires pour soutenir les initiatives locales permettant la sécurisation des filières traditionnelles pourvoyeuses d'agriculture maîtrisée, socialement responsable et respectueuse de la biodiversité et des traditions des territoires.

Le maintien d'une agriculture paysanne est une composante clé d'un développement durable.

II. Faire des territoires et des collectivités locales un levier essentiel du développement durable

Face à une mondialisation qui a réussi à produire des biens et services en quantité, mais en suscitant inégalités et déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux, le territoire est le creuset des énergies du développement, des gisements d'emplois pérennes et des équilibres socio-culturels et environnementaux.

Les territoires de proximité sont des lieux privilégiés de mobilisation des populations pour la construction d'alternatives durables compatibles avec la grande diversité des cultures et sociétés de la planète. Une approche de la gouvernance et la coopération multi-niveaux et multi-partenaires au niveau local, régional, national et international permettent de mieux construire des solutions adaptées et durables. Les apports des coopérations décentralisées pour une nouvelle approche du développement sont essentiels.

La décentralisation permet aux populations locales de s'approprier leur développement sans pour autant se substituer au rôle des gouvernements centraux. Une meilleure répartition des pouvoirs entre l'Etat et les territoires, adaptée selon les contextes locaux et nationaux, sera un facteur essentiel de la réussite du développement endogène et garantira une meilleure efficacité des coopérations solidaires.

Le Forum lance un appel à une reconnaissance du rôle essentiel des territoires dans le développement. C'est en revitalisant l'action et le rôle des collectivités que les forces vives locales retrouveront toute leur place dans la dynamique d'un développement économique socialement durable.

III. Revitaliser l'économie et le développement par le social

Le développement durable sera social ou ne sera pas.

C'est en revitalisant le social que les territoires survivront. Ceci passe par la reconnaissance et la préservation des diversités sociales et culturelles. En revitalisant les territoires, en leur rendant la parole, en leur déléguant les moyens de leur développement, les collectivités pourront maîtriser leur destin.

Face à la crise provoquée par la dérégulation, la priorité doit aller au réarmement de la puissance publique. Ceci doit se traduire au niveau des Etats mais pas seulement. Il faut également imaginer et établir de nouveaux rapports entre les Etats et les collectivités territoriales afin de pouvoir repenser les services publics et revitaliser l'économie. Avec une meilleure contribution du social, les territoires reprendront le relais du développement durable. C'est en revitalisant l'action des collectivités que les coopérations décentralisées

pourront avoir un impact concret et durable sur l'emploi et le développement de services publics efficaces essentiels. Mais pour être efficace, la décentralisation doit s'accompagner des moyens nécessaires à son exercice (compétences et financements) et l'Etat doit conserver un rôle essentiel de planification et de protection de ses territoires face à leur mise en concurrence par la mondialisation illimitée et asociale.

Le Forum Mondial du développement durable appelle les gouvernements, selon les contextes locaux, à accélérer ou préserver la décentralisation vers les territoires afin de renforcer le socle social du développement et des coopérations décentralisées.

IV. Inciter l'émergence et la circulation des bonnes pratiques locales grâce aux nouvelles technologies

La mondialisation du XXI^e siècle avec ses deux corollaires : la montée en puissance des pays émergents, et l'essor sans précédent de nouvelles technologies de communication, ouvre aux acteurs de terrain et aux collectivités locales, au plus près des réelles attentes du quotidien, un nouvel horizon dans la diffusion du local, qui remet en cause nos certitudes d'antan.

Les bonnes pratiques locales émergent et font référence. Il s'agit maintenant de les diffuser, d'imaginer et de créer, souvent ex nihilo, de nouvelles incitations pour relocaliser la croissance, d'encourager, sur le terrain, les entreprises optant pour les activités à forte valeur ajoutée, économique, sociale et environnementale, et favorisant l'innovation et la créativité.

Il est essentiel de favoriser le réveil citoyen sur place, permettant à chacun - indépendamment de ses origines, son terreau culturel initial et son statut social - d'aller vers le haut, à l'échelle internationale, en tant que son propre acteur du changement, dans un monde en devenir, qui bouscule les frontières spacio-temporelles, sans effacer, pour autant, les identités individuelles et collectives.

V. Faire de l'eau et de la forêt des biens essentiels gérés et protégés par une gouvernance nouvelle et un mode économique qui intègre le long-terme et garantisse l'accès pour tous

Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à une eau potable, source de vie, de santé et de développement.

Véritables poumons écologiques et réservoirs essentiels de la biodiversité, les forêts sont de plus en plus menacées.

Il est temps de tracer pour ces deux biens publics essentiels de l'humanité un nouveau modèle économique et de nouvelles logiques de gouvernance garantissant l'accès à l'eau pour tous sans conditions de solvabilité et la protection de la bio-diversité des forêts.

Afin de sortir de la fiction d'une propriété étatique exclusive des forêts qui ne permet pas toujours de les conserver, il serait nécessaire de reconnaître l'ensemble des droits différents qui sont exercés par les communautés et les groupes locaux et de leur donner des responsabilités dans les ressources.

Aussi, une expérimentation comme par exemple les « forêts modèles » qui propose une mise en convergence et en action des acteurs locaux et parties prenantes autour d'une gestion coordonnée des usages de la forêt pourrait permettre de sortir du blocage actuel entre déforestation et sanctuarisation. Cela s'inscrit dans notre démarche d'établir un curseur territorial qui respecte la souveraineté des états en même temps que la mise en application de principes universels de gouvernance.

Quant à l'eau, elle ne peut pas être une marchandise. Si la question de la gratuité pour tous et son mode de gestion publique ou privée font débat, il est indispensable que l'accès à l'eau dans une proportion à déterminer soit garanti à toutes les populations et notamment celles qui n'y ont pas accès par vulnérabilité économique.

Contacts Presse

Passages :
Philippe Lambert
06 07 36 56 33

Conseil Général de l'Essonne :
Mélodie Duclos
06 83 98 26 65